

Laon, le 18 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

FRANCE RELANCE – 72 MILLIARDS D'EUROS ENGAGÉS A FIN 2021

A fin 2021, 72 des 100 milliards d'euros de France Relance ont été engagés. Plus précisément, 25,4 milliards l'ont été pour accélérer la transition écologique, 20,3 milliards pour le renforcement de notre compétitivité et 26,2 milliard d'euros pour soutenir la cohésion sociale et territoriale.

Le déploiement soutenu de France Relance se traduit sur le plan économique : les deux objectifs macro-économiques de court terme, fixés à l'été 2020, sont atteints.

La mise en place à compter de mars 2020 de mesures d'urgence pour protéger les entreprises et les salariés ainsi que le déploiement de France Relance depuis l'été 2020 ont permis d'atteindre les objectifs fixés au lancement de France Relance le 3 septembre 2020 :

- La croissance du PIB devrait atteindre 6,7% pour 2021 (selon l'INSEE et la Banque de France). L'objectif, lors du lancement de France Relance, était de retrouver notre niveau d'activité d'avant crise en mi-2022. Celui-ci a été atteint à la fin du troisième trimestre 2021.
- L'objectif de France Relance était de faire baisser dès 2021 le niveau du chômage. Or, l'emploi salarié a dépassé en France son niveau d'avant crise dès le deuxième trimestre 2021, le taux d'emploi, à 67,5 % au troisième trimestre 2021, est au plus haut depuis 1975 et le chômage des jeunes est au plus bas depuis 2008.

Par ailleurs, le déficit public devrait être proche de 7 % en 2021, soit 1 point de moins que prévu, et près d'un million d'entreprises ont été créées en 2021 (INSEE). En matière de compétitivité et d'attractivité, la France est placée en 2020 au premier rang européen pour l'accueil des investissements internationaux.

Ces résultats, soulignés par le comité d'évaluation indépendant de France Relance, le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ou encore des observateurs indépendants comme le Prix Nobel Paul Krugman placent la France parmi les pays européens observant le plus fort rebond.

Le déploiement de 72 milliards de France Relance se traduit également par des effets de long terme, en réponse aux trois défis structurels que sont la transition écologique, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale.

L'accélération de la transition écologique

Alors qu'en France le bâti représente près de 20% des émissions de gaz à effet de serre, France Relance consacre 6,7 milliards d'euros pour la **rénovation énergétique du parc public et privé**. En 2021, 765 000 ménages se sont notamment saisis de [MaPrimeRénov](#) pour la rénovation de leur logement et 660 000 demandes de primes ont été acceptées. Les économies d'énergie réalisées par logement au titre des aides de l'Etat se sont améliorées depuis 2019 en passant de moins de 4 MWh par logement avec le Crédit D'Impôt Transition Energétique à plus de 5 MWh par logement au premier semestre 2021 avec MaPrimeRénov. En parallèle, à fin 2021, plus de 16 000 marchés de travaux ont été notifiés dans le cadre de France Relance pour [la rénovation énergétique de l'immobilier de l'Etat](#) (des universités et logements au bénéfice en particulier, des commissariats et des casernes, des centres de finances publiques, des centres de formation pour adulte, etc) avec 30% d'économie d'énergie pour les bâtiments concernés. Plus largement, la filière de rénovation énergétique s'est massifiée et structurée avec France Relance.

L'électrification du parc automobile est à l'œuvre : les véhicules électriques et hybrides rechargeables représentaient 18,3 % des ventes de véhicules neufs en 2021 (25% des ventes sur le mois de décembre 2021), contre 2,7 % en 2019. Depuis l'été 2020, 610 000 ménages ont opté pour des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

S'agissant de **l'artificialisation des sols**, les 1 055 projets lauréats du fonds friches de France Relance à fin 2021 permettront d'éviter l'artificialisation de l'équivalent de 4 500 terrains de foot, d'améliorer l'attractivité de territoires locaux en y réhabilitant et/ou dépolluant 2 500 hectares de friches et d'y accélérer des projets économiques : 5,5 millions de m² de logements et 3,1 m² d'activités économiques tels que des bureaux, des commerces ou activités industrielles seront construits sur ces friches).

En matière de **transition agricole**, 32 660 projets pour la transition agricole, l'alimentation et la forêt ont été soutenus par France Relance. En particulier, des projets totalisant 140 000 hectares de culture de protéines végétales ont été soutenus pour l'indépendance protéinique. En parallèle, plus de 4 000 exploitations agricoles ont été accompagnées par France Relance pour investir dans du matériel de protection face aux aléas climatiques et être plus résilients.

Par ailleurs, France Relance finance la recherche, l'innovation et des investissements pour **développer les technologies nécessaires à la transition écologique** comme l'avion vert, l'hydrogène décarboné, les transports, ou le renforcement des compétences de la filière du nucléaire.

Le renforcement de la compétitivité

En 2021, 733 000 entreprises ont bénéficié d'une [baisse des impôts de production](#) de 10 milliards d'euros par an.

Au total, plus de 14 milliards d'euros d'investissements productifs ont été financés en faveur de la réindustrialisation. Ce sont 10 400 entreprises industrielles, soit un tiers d'entre elles, qui ont été soutenues pour relocaliser ou développer des activités en France moderniser, digitaliser ou décarboner leur production. 84% des entreprises lauréates sont des TPE et des PME. A date, près de 700 projets de relocalisation industrielle ont ainsi été soutenus.

S'agissant de la [décarbonation de l'industrie](#) plus précisément, à fin 2021, 141 projets ont été sélectionnés permettant de réduire de 2,8 millions de tonnes de CO₂eq (équivalent CO₂) les émissions annuelles de l'industrie, soit près de 4 % des émissions annuelles de l'industrie en 2019 et 10% de la baisse des émissions à réaliser d'ici 2030.

Le renforcement de la cohésion

En matière de compétences et d'emploi, en particulier des jeunes, 580 000 salariés en activité partielle sont entrés dans un parcours de formation pour renforcer ou diversifier leurs compétences. Par ailleurs, près de 4 millions de jeunes ont directement bénéficié du plan « 1 jeune, 1 solution » pour se former ou être accompagnés vers l'emploi (notamment via le soutien massif à l'apprentissage).

En matière de **cohésion territoriale**, les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les territoires ultra-marins et les territoires ruraux bénéficient plus particulièrement de la relance. Outre les mesures sectorielles (poursuite du déploiement du plan « France Très haut débit », réhabilitation des friches, manufacture de proximité), France Relance a soutenu plus de 12 500 projets [d'investissement des collectivités locales](#), pour la rénovation d'établissements scolaires, la construction de pistes cyclables ou de centres médicaux de proximité.

Par ailleurs, France Relance apporte 6 milliards d'euros supplémentaires pour le [Ségur de la Santé](#), passant les investissements pour les infrastructures de santé de 13 à 19 milliards d'euros. Ce sont ainsi 3 000 établissements de santé, médico-sociaux et Ehpad soutenus financièrement par le Ségur pour garantir l'accès aux soins. Plus de 50 % des établissements soutenus par le Ségur de la santé dans leur projet d'investissement sont de petits établissements (dont le budget est inférieur à 50 millions d'euros).

Les résultats de France Relance à fin 2021 sont le résultat de la mobilisation de tous les Français : des entreprises de toutes tailles, mais en particulier les TPE et les PME, qui se sont saisies des dispositifs et qui se sont projetées au-delà de la crise dès fin 2020 en dépit des incertitudes économiques et sanitaires ; aux 1,3 million de Français qui se sont saisies des dispositifs pour réduire les émissions de leur logement ou opter pour une voiture électrique ou hybride rechargeable ; aux jeunes dont près de 4 millions ont bénéficié directement des aides pour les accompagner dans l'entrée dans la vie active ; aux élus locaux qui se mobilisent pour la relance de leur territoire ; et à

l'ensemble des autres acteurs (parlementaires, services de l'Etat et de ses opérateurs, CCI et CMA, fédérations et organisation représentative professionnelle notamment) qui ont contribué à la mise en œuvre de France Relance.

C'est enfin la réalisation du plan de relance européen historique Next Generation EU. Après l'accord de juillet 2020 pour un plan de relance européen, la France a présenté son plan national de relance et de résilience en avril 2021 pour un montant total de 40 milliards d'euros. Après l'approbation de celui-ci en juillet 2021, la France a reçu en août 2021 un premier versement de 5,1 Md€ du plan de relance européen, préfinancement de 13 % du plan. Suite au déploiement réussi de France Relance et à l'atteinte de ses objectifs, la France a pu adresser fin novembre 2021 sa première demande de décaissement d'un montant de 7,4Md€ au titre de 2021.

Dans l'Aisne, France Relance a permis de financer, en matière de transition écologique, notamment :

- la prime à la conversion des agroéquipements, au bénéfice de 235 structures du département
- la rénovation thermique des bâtiments de l'Etat (27 projets) et des collectivités du bloc communal (95 projets au titre de la DSIL rénovation thermique) et du conseil départemental
- le versement de 1 954 primes à la conversion du parc automobile, dans le cadre de son verdissement
- l'aide à la construction durable, en faveur de 6 collectivités pour un montant de 0,149 M€
- les projets de nouvelles mobilités (AMI France mobilités TENMOD)
- la reconversion de friches polluées d'une friche (friche Focast Picardie à Villeneuve-Saint-Germain) et les projets de 11 friches dans le cadre d'opérations d'aménagement urbain

Plus d'informations ici : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/les-laureats-du-fonds-friches_618166#10/47.8726/1.9803

- MaPrimeRénov', en faveur de 7 590 particuliers dans l'Aisne
- les mesures ADEME de décarbonation de l'industrie
- la modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement : 4 projets dans l'Aisne, pour un montant de subvention de 358 116 € et un montant total d'investissement de 658 670 €
- la modernisation des centres de tri (Valor'Aisne)
- les projets de structuration des filières agricoles (projet Tereos à Bucy-le-Long)

En faveur de la compétitivité du territoire, le plan de relance a permis de financer :

- près de 100 entreprises industrielles : appels à projet « Territoires d'industrie », « Relocalisation », secteurs stratégiques, guichets industrie du futur
- la modernisation des abattoirs de l'Aisne (projet d'implantation à Gauchy)
- les chèques numériques pour les PME (593 entreprises bénéficiaires au 13 octobre 2021)
- les mesures de soutien à l'exportation, au bénéfice de 25 entreprises, dont les chèques export relance
- la baisse des impôts de production (4 045 entreprises dans l'Aisne concernées, pour près de 60 millions d'euros de baisses pérennes d'impôt sur deux ans)

En faveur de la cohésion sociale et territoriale et des projets de développement locaux, le plan de relance a permis de financer :

- la poursuite de la restauration du château François-Ier de Villers-Cotterêts, avec un abondement de 100 millions d'euros du projet pour un montant total d'investissement de 185 millions d'euros

Retrouvez les informations sur le déploiement de France Relance par région et par département, et des outils cartographiques plus détaillés sur www.planderelance.gouv.fr/tableau-de-bord.

Contacts: 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr